

Dernière
mise à jour
le :
28/05/2025

ETE 2026

MURAT LE QUAIRE – PUY DE DÔME

100 % KARTING

REF : 024 001 001

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379
Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ADRESSE DU CENTRE
Centre Volca-Sancy
La ligue 24
858 Route de La Bourboule
63150 MURAT LE QUAIRE
Tél. : 04 73 65 54 29
Email : volca-sancy@laligue24.org
Site Internet : www.volca-sancy.com



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les jeunes sont attendus au centre vers 11h00 le 1^{er} jour et seront récupérés à 13h30 le dernier jour.
Route : par la RN 89 jusqu'à Laqueuille puis suivre La Bourboule (D 922) et Murat le Quaire (D 219). Le centre Volca-Sancy se trouve sur la D 88 à mi-chemin entre Murat le Quaire et La Bourboule.

TRANSPORT

En train depuis Paris, Tours, Lyon jusqu'à Clermont-Ferrand puis en car jusqu'à Murat Le Quaire
En train depuis Bordeaux jusqu'à Trélissac puis en car jusqu'à Murat Le Quaire
En car de Sarlat, Bergerac, Trélissac jusqu'à Murat le Quaire

1^{er} et dernier repas servis

Prévoir le pique-nique du midi premier jour ! 😊

Premier repas inclus : goûter
Dernier repas inclus : déjeuner

SITE

► Situation géographique

Au cœur du parc des volcans d'Auvergne, dans le massif des Monts Dore, le centre Volca-Sancy est implanté, sur un terrain de 7 hectares dont un parc naturel de 5ha, à l'entrée du village de Murat le Quaire (1000 m d'altitude – 2 km de La Bourboule), sur un versant ensoleillé dominant la haute vallée de la Dordogne.

► Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs)

Chambres de 6 à 10 lits (compartimentées par unités de 4 à 5 lits) répartis sur 3 pavillons d'hébergement et d'activité. Un 4^{ième} pavillon abrite 3 salles de restaurant, bureau et infirmerie. Chaque pavillon peut accueillir au maximum 50 enfants et dispose de 3 salles d'activités et d'une petite salle où les enfants prendront leur petit déjeuner.

► Effectif du groupe : 12 participants

ACTIVITES

► LES ACTIVITES DOMINANTES :

Lieu de pratique : le circuit se trouve à Bourg Lastic, à 18 km du centre, soit 20 minutes de trajet en minibus ou en bus. La piste 'outdoor' est d'une longueur de 500 mètres et le pilotage sera possible même en cas de mauvais temps (des combinaisons sont à disposition). En attendant leur tour, les jeunes disposent d'espaces abrités et ombragés, de chaises et tables ...

Déroulement des séances : le stage se déroule en 5 séances. Pour chacune, les jeunes piloteront 3 fois 10 minutes, soit 30 minutes par séance et une vingtaine de minutes seront consacrées pour les apports théoriques, techniques, les préparations, l'équipement ainsi que le suivi individualisé avec le moniteur.

Encadrement : le circuit est agréé par la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et le moniteur possède la qualification BPJEPS 'Sports automobiles' pour encadrer.

ATTENTION : Le responsable de la piste nous demande un certificat médical de Non Contre-indication de la pratique du Kart. Merci de fournir ce document. Sans celui-ci, le responsable de la piste se réserve le droit d'interdire la piste à un jeune s'il le juge non apte.

Le stage se terminera par un moment de bilan convivial, avec le moniteur, qui remettra à chaque participant une médaille pour sa participation au stage !

Sur le centre, nous serons soucieux de mettre en place avec les jeunes pilotes, une réflexion à propos des émissions de CO2 causées par la pratique d'un sport mécanique. A l'aide de quelques calculs simples, nous chercherons des moyens pour compenser ces émissions ...

► LES AUTRES ACTIVITES :

En plus des activités spécifiques, les jeunes choisiront, chaque jour différentes activités : manuelles, sportives ou d'expression, veillées à thèmes, sortie en ville, baignade, grand jeu ...

L'équipe pédagogique du centre aura à cœur de permettre au jeune de développer sa curiosité pour le paysage qui l'entoure et la région dans laquelle il vient. Au pays des volcans, ne pas partir en randonnée serait une faute de goût... 😊

L'équipe comptera sur sa créativité, son sens de l'initiative et de la responsabilité pour l'amener à une plus grande autonomie afin qu'il puisse être véritablement acteur de ses vacances. Ces jeunes auront la possibilité de proposer et de faire des choix d'activités. Ils seront partie prenante dans le projet de séjour et non de simples consommateurs d'activités.

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte de l'Education Nationale.

Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA ou en cours de formation issus de nos propres stages de formation, sous la direction d'un directeur BAFA.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie préétablies.

Le séjour est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Notre taux d'encadrement est de 1 animateur pour 8 ou 10 enfants selon leurs âges...

Tout au long du séjour, l'équipe pédagogique suscite l'entraide, le respect et l'échange entre les enfants mais aussi entre les enfants et les adultes du centre. Elle est vigilante vis-à-vis des attitudes et comportements de tous.

L'équipe de direction met en place des critères d'évaluation, à travers une réunion avant le séjour avec l'équipe pédagogique, mais aussi par des temps de travail quotidiens, durant le séjour. Elle se donne les moyens sur le terrain, tout au long du séjour, d'analyser la cohérence de ce qui se fait avec le projet initial, sur les trois dimensions : vie quotidienne, vie collective et activités.

► La Vie Collective :

Le séjour est adapté au rythme de l'enfant en fonction de son âge et de ses besoins. La journée commence par le lever et un petit déjeuner servi en salle à manger. Avant de partir en activité vers 10h00, les enfants feront leur toilette et rangeront leurs effets personnels et leurs lieux de vie. Vers 12h15, un repas fait par une équipe de professionnel leur sera servi (l'occasion pour goûter à des plats régionaux et à de nouvelles saveurs). Après le repas un temps calme sera proposé aux enfants pour se reposer et se ressourcer pour le reste de la journée. Les activités de l'après-midi reprendront vers 15h00 (incluant le goûter) pour se terminer vers 18h00. Ensuite, c'est le moment de la douche et d'un temps où les enfants pourront écrire, se retrouver pour échanger sur la journée écoulée... Le repas sera servi vers 19h15 et une veillée viendra clôturer la journée.

► L'alimentation :

Dans tous nos séjours, nous proposons aux enfants une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène alimentaire et à la diététique. La cuisine est réalisée sur place. Les jeunes aideront les équipes de service pour la mise en place du couvert, le débarrassage et le nettoyage des tables.

Allergies alimentaires :

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

Respect des coutumes alimentaires

Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances, sans aucune discrimination d'ordre social, cultuel, culturel, sexiste... Cependant l'organisation des séjours et les différents projets présentent des spécificités qui peuvent interférer avec le respect absolu de certaines convictions ou croyances. Le refus de consommer certains aliments, comme le porc, n'a que peu d'incidences. Dans la plupart des cas nous opterons pour le remplacement de ces aliments par d'autres, ou par la compensation par les autres aliments servis au cours du repas. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires est impossible à observer, pour des raisons d'approvisionnement et/ou pour des raisons techniques de fabrication, comme cela peut être le cas pour des aliments ou préparations de type halal ou casher. Nous sommes également dans l'impossibilité de respecter d'autres demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan (ni aliments, ni boissons) entre le lever et le coucher du soleil.

► Pour avoir des nouvelles du séjour de votre enfant

- Le blog du séjour : il sera mis en place pour donner régulièrement des nouvelles du déroulement du séjour et sera consultable sur le site internet du centre : www.volca-sancy.com. Les enfants pour lesquels nous n'aurons pas l'autorisation de photographier ne pourront pas figurer sur les photos déposées sur le blog.
- Il est possible d'envoyer un message à l'enfant par l'intermédiaire de notre site Internet ou directement à l'adresse suivante : **volca-sancy@laligue24.org**. Ce courriel sera imprimé et distribué lors de la remise du courrier.
- En cas d'urgence, l'équipe d'animation est disponible au **04 73 65 54 29**.
- A l'époque d'internet, il reste bon de recevoir un petit mot... C'est pourquoi nous demanderons aux plus jeunes de vous écrire au minimum 1 à 2 fois par séjour ! Dans tous les cas, prévoyez 1 ou 2 enveloppes timbrées et à votre adresse dans les bagages. Pensez également que votre enfant sera très heureux de recevoir de vos nouvelles ! En revanche et pour le bon déroulement du séjour, nous déconseillons fortement l'envoi de colis alimentaires.
- Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence ou de cause grave et réelle. En effet, nous ne pourrions en aucun cas vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités et de l'étendue du centre.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

► Trousseau de séjour

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour. Les enfants vont vivre une vie «intense» en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants...

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise avec le dossier de voyage. Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise et l'état des affaires.

Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, baladeur, montre (que nous déconseillons fortement...)

Nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration. Il est recommandé de marquer le trousseau dans sa globalité (vêtements, linge et objets personnels) au nom de l'enfant au moyen de bandes tissées. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires.

Trousseau spécifique

Outre les affaires personnelles classiques de tous les jours, il est conseillé de prévoir une lampe de poche ou frontale, des affaires pour le chaud, le froid et la pluie, en montagne le temps est changeant et peu passer d'un extrême à l'autre. Pensez à un maillot de bain pouvant être accepté en piscine (pas de short de bain), gant et bonnet, un petit sac à dos pour amener ses affaires de la journée, une gourde, des chaussures fermées pour se déplacer dans la nature si possible avec tenue des chevilles, des chaussons à utiliser à l'intérieur du bâtiment.

► Linge

Le lavage du «petit» linge (sous-vêtements, T-shirts, pantalons) est prévu trois fois par séjour.

Le marquage est donc essentiel pour n'égarer aucun vêtement.

► Argent de poche

Il est toujours valorisant pour un enfant de posséder un peu d'argent de poche. Nous vous conseillons cependant de ne pas lui en donner trop. Une somme de 15 € à 30 € paraît suffisante suivant la durée du séjour.

Un système de banque est mis en place pour gérer l'argent de poche des jeunes par des fiches individualisées. Il est mis à disposition des jeunes lors de chaque sortie, excursion ou occasion de l'utiliser.

► Santé

Un dossier sanitaire de liaison vous sera remis à l'inscription. Veillez à le remplir soigneusement. Il comporte des informations essentielles.

Pendant le séjour une personne de l'équipe pédagogique (titulaire de l'AFPS à minima) sera en charge du suivi des enfants. Elle assurera les soins des petits bobos, les traitements médicaux conformément à l'ordonnance fournie avec le traitement (les enfants ne gardent pas avec eux de médicament, sauf cas particulier), et sera le relais du centre avec le cabinet médical, si nécessaire...

En cas de doutes sur la santé de l'enfant, un médecin pourra se déplacer sur place ou à défaut nous consulterons au plus vite. L'assistant sanitaire rentrera en contact avec les responsables de l'enfant dans la journée. L'avis médical du médecin ainsi que les ordonnances seront bien entendus remis dans le dossier de l'enfant en fin de séjour.

► **Frais médicaux** : Le centre avancera les frais médicaux. Ceux-ci feront l'objet d'une facturation aux responsables de l'enfant. En contrepartie du règlement, nous enverrons les feuilles de soin pour remboursement

► Utilisation du téléphone mobile

Le téléphone mobile est un outil de communication régulièrement utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de mineurs. **Nous vous conseillons donc de ne pas emporter de téléphone pendant le séjour.** Si votre enfant apporte son téléphone, l'utilisation de celui-ci sera soumise à quelques règles communes. Il ne l'aura pas tout au long de la journée avec lui et pourra l'utiliser qu'à certains moments déterminés par l'équipe pédagogique.

► Objet de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association et l'association déclinera toute responsabilité.

► Cigarette

L'interdiction de fumer dans les bâtiments publics, selon l'article 16 de la loi du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre l'usage du tabac, est appliquée dans tous les bâtiments clos et couverts, qui sont destinés au grand public ainsi que dans tout poste de travail (art. 1). Si votre enfant mineur fume, merci de nous délivrer une autorisation écrite.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

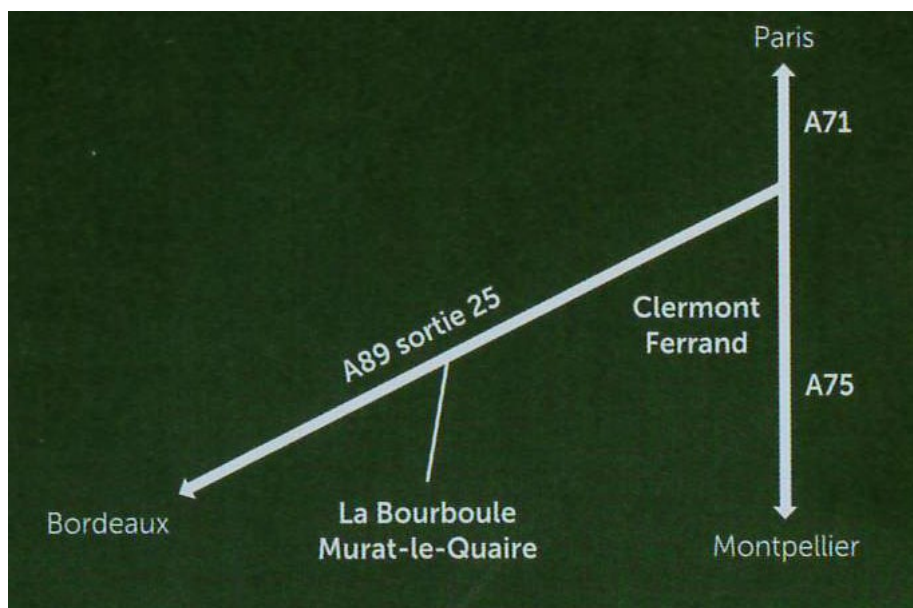
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Attention, désormais le dossier du jeune (fiche de renseignements individuelle et médicale, copie du carnet de vaccination à jour, PAI, autorisation du droit à l'image, documents requis pour la pratique des activités, attestation à jour de carte vitale ou CMU, de mutuelle...) est à saisir en ligne.

Éléments à remettre le jour du départ : ordonnance et médicaments en cas de traitement, argent de poche dans une enveloppe avec le nom et prénom de l'enfant, la fiche trousseau.

Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de saisir un dossier complet avec les documents requis. Nos autorités administratives de tutelle (SDJES) nous rappellent régulièrement et fermement qu'il est de notre devoir de ne pas accepter un enfant ou un jeune dont le dossier ne serait pas complet.

Plan d'accès



Venir en voiture

Sortie 25 de l'autoroute A89 entre bordeaux et Clermont Ferrand
ou par la Nationale 89 entre Clermont Ferrand et Ussel (sortie Laqueuille / La Bourboule).
suivre direction La Bourboule puis Murat Le Quaire.
Une fois au cœur de Murat Le Quaire, descendre direction La Bourboule.
Au feu tricolore clignotant, vous êtes arrivés !

Bon séjour avec Vacances pour tous !

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** *(rayer la mention inutile)*

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- ☐ l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- ☐ l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- ☐ l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le

**Certificat médical d'absence de contre-indication
à la pratique du karting en séjour de vacances**

A remettre aux animateurs.trices le jour du départ

Je soussigné (e) , Docteur

Certifie avoir examiné ce jour :

Monsieur, Madame (rayez la mention inutile)

NOM

Prénom

Né(e) le

**et n'avoir pas constaté de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du karting
en séjours de vacances,**

**Ce certificat médical est établi pour faire valoir ce que de droit et remis en mains propres à
l'intéressé.**

Date :

Cachet du médecin

Signature du médecin

FICHE INDIVIDUELLE DE TROUSSEAU

***A présenter aux animateurs
le jour du départ !***

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT

AGE

COMMENT UTILISER CETTE FICHE

Cette fiche permet de dresser l'inventaire du trousseau. Tous les articles énumérés ne sont pas forcément indispensables. **Aussi, veuillez-vous référer à la fiche descriptive du séjour de votre enfant qui vous donnera des précisions sur les compléments ou ajustements nécessaires liés à la nature et aux conditions climatiques du séjour.**

La colonne 1 vous donne, à titre indicatif, la quantité conseillée pour un séjour de 10 ou 11 jours.

A la maison, nous vous recommandons de « faire » la valise en présence de votre enfant, même s'il est très jeune. Il apprendra ainsi à mieux reconnaître ses affaires et à les désigner par leur nom. Vous devez noter dans la colonne « Quantité fournie par les parents » le nombre de pièces correspondant à chaque désignation. N'oubliez pas de répertorier dans cet inventaire les vêtements portés par votre enfant le jour du départ.

Nous vous déconseillons de prévoir des vêtements ou objets de valeur.

Pour les jeunes enfants, pensez à leur confier l'objet familier qu'ils utilisent habituellement pour s'endormir.

A l'arrivée dans le centre de vacances, le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur, avec l'enfant, et reporté dans la colonne 3. La même opération sera faite avant le départ du centre, colonne 4. Les observations éventuelles seront notées dans la colonne 5.

Au-delà de 12 ans, nous estimons que le jeune est capable d'assumer seul la gestion et la responsabilité de son trousseau. Aucun contrôle ne sera alors effectué.

IMPORTANT :

Toutes les pièces du trousseau devront **obligatoirement être marquées au nom de l'enfant (brodé ou cousu)**. Nous ne pourrions engager notre responsabilité en cas de perte de linge non marqué comme prévu ci-dessus.

Le lavage du linge est effectué en moyenne une fois par semaine, dès lors que le séjour a une durée minimale de 8 jours.

EFFETS A EMPORTER <i>(1) pour un séjour de 10/11 jours</i>		QUANTITE (1)				Observations
		Conseillée	Fournie par les parents	Relevée à l'arrivée	Relevée au départ	
SOUS VETEMENTS	Slips ou culottes	10				
	<i>Soutien gorges (à prévoir suivant l'âge)</i>					
	Paires de chaussettes	7				
POUR LA NUIT	Pyjamas ou chemises de nuit *	2				
VETEMENTS	Jupes ou robes	2				
	Pantalons, blue-jeans,	2				
	Tee-shirt	7				
	Survêtement	2				
	Shorts, bermudas	4				
	Blouson, veste	1				
	Pull-over chaud, sweat-shirt	3				
POUR LA PLUIE	Imperméable ou K-way	1				
CHAUSSURES	Chaussures basses (Tennis)	1				
	Chaussures de marche	1				
	Vieille paire de tennis pour les activités	1				
	Pantoufles	1				
	Claquettes ou nu-pieds	1				
	Bottes (au cas où)	1				
POUR LA TOILETTE	Serviettes de toilette	2/3				
	Gants de toilette	2				
	Trousse et Nécessaire de toilette	1				
POUR LA TABLE	Serviettes de tables	1				
	Enveloppe à serviettes	1				
BAIGNADE	Maillot de bain **	1				
	Serviette de bain	1				
AUTRES TOUS CENTRES	Casquette	1				
	Lunettes de soleil et étui	1				
	Crème solaire	1				
	Petite gourde	1				
	Petit sac à dos	1				
SPECIFIQUE	Pour UZ, duvet (si vous en avez un)	1				

* Si incontinence urinaire, prévoir un troisième pyjama

** Pour les garçons : slip de bain obligatoire (pas de short de bain)